

22.08.2012 - 13:07 Uhr

Comparaison de performance de l'ASIP, juin 2012: la performance des caisses de pension s'est raffermie au premier semestre 2012

Zurich (ots) -

Après avoir été soumise à une forte pression au cours du deuxième semestre 2011, la performance des caisses de pension s'est raffermie au premier semestre 2012, comme le montre la dernière comparaison de performance de l'ASIP. Le rendement médian de l'ensemble du portefeuille est de +3,6% pour les douze derniers mois et de +3,5% pour la première moitié de l'année 2012 - et ce malgré les grandes incertitudes qu'ont connues les marchés durant cette période. Les marchés financiers mondiaux ont ressenti les effets des turbulences politiques et économiques en Europe et dans d'autres parties du monde au cours des douze derniers mois.

Au contraire de l'année 2011, où les obligations avaient atteint leur plus haut rendement, ce sont les actions qui ont battu des records au premier semestre 2012.

Les actions d'Amérique du Nord (+9,7%), les actions étrangères (+5,8%) et celles des marchés émergents (+5,6%) ont notamment enregistré d'excellents résultats. Les obligations se situent à nouveau dans la moyenne du spectre des performances (obligations en euro et obligations FW +3,2%, obligations CHF +2,1%). Les matières premières n'ont en revanche atteint qu'une performance de -4%. Ainsi, le fléchissement de la croissance économique et financière a pu être quelque peu amorti grâce au marché des actions. Les actions suisses ont représenté en moyenne environ 10% des placements de la fortune au premier semestre 2012 et les actions étrangères environ 21%. En ce qui concerne l'allocation de la fortune, aucune modification notable n'a été constatée en 2012. Les changements intervenus résultent avant tout des variations du marché et ne sont pas le fait de décisions actives. A la fin du premier semestre 2012, la part des actions était en moyenne d'env. 30% et celle des obligations d'env. 45%.

Perspectives:

Comme le dit le proverbe, une hirondelle ne fait pas le printemps. La performance semestrielle positive enregistrée en 2012 correspond à ce que nous observons depuis quelque temps déjà, à savoir que les fluctuations de cours soudaines peuvent avoir une influence nette sur l'ensemble des résultats des caisses de pension, et qu'il faut en tenir compte lorsque l'on fait le point de la situation. Nous devons absolument y remédier. Ce développement positif à court terme ne doit cependant pas nous leurrer: l'interaction complexe entre ces différents facteurs que constituent l'âge de la retraite, le taux de conversion minimal, la performance et le taux d'intérêt minimal s'oriente sur une espérance de vie qui est, en partie, nettement dépassée par les générations actuelles et futures de retraités. Chaque nouveau retraité occasionne aujourd'hui à sa caisse de pension une perte financière car, compte tenu du taux de conversion minimal actuel, il n'a, en moyenne, pas suffisamment épargné pour son espérance de vie. Afin de ne pas saper lentement mais sûrement la stabilité à long terme du deuxième pilier, il convient d'apporter des corrections à différents niveaux. Une baisse du taux de conversion minimal redonnerait aux caisses de pension la flexibilité nécessaire pour réagir de manière adéquate aux différentes situations qu'induisent une espérance de vie croissante et une performance variable à moyen terme.

Informations relatives à l'étude:

Avec une fortune totale d'environ 180 milliards de CHF, 59 caisses de pension participantes et plus de 850 portefeuilles pris en compte, la comparaison de performance proposée par l'ASIP est la plus importante comparaison de performance indépendante de ce genre en Suisse. Elle est établie sur une base semestrielle par la société de conseil Towers Watson pour le compte de l'ASIP (Association suisse des Institutions de prévoyance). Toutes les caisses de pension de Suisse peuvent y participer. Cela leur permet de comparer en toute neutralité le rendement du portefeuille global et celui de mandats similaires de différents prestataires. En tant qu'organisation responsable, l'association faitière des institutions de prévoyance garantit que la comparaison sert exclusivement les intérêts de ces dernières et n'est pas utilisée à des fins de marketing.

Contact:

ASIP - Association suisse des Institutions de prévoyance
Hanspeter Konrad, directeur
Kreuzstrasse 26
8008 Zurich
Tél.: +41/43/243'74'15
E-Mail: konrad@asip.ch

Towers Watson SA (réalisation technique)
Doris Urio
Talstrasse 62, Case postale
8021 Zurich
Tél.: +41/43/488'44'11
E-Mail: doris.urio@towerswatson.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100005511/100723475> abgerufen werden.